



المدرسة الوطنية العليا للإحصاء و الاقتصاد التطبيقي
École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée

مديرية الدراسات و الشهادات Direction des études et des diplômes

دليل تقديم المذكرات

Guide de présentation des mémoires

Document remis aux enseignants de méthodologie de l'ENSSEA, pour corrections, commentaires et enrichissement, en décembre 2017.

Ce guide présenté aux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée a pour objectif principal, d'une part, d'orienter les étudiants de l'Ecole et de les aider dans l'organisation, la mise en forme et la réalisation de leurs mémoires, conformément aux normes et conventions académiques établies ; et d'autre part, de proposer une norme commune et unifiée de rédaction et de présentation des mémoires à l'ensemble des étudiants de l'Ecole.

Remarques Importantes

A la fin de son cursus, l'étudiant de l'Ecole doit réaliser un mémoire de fin d'études, le soutenir publiquement et le soumettre à l'évaluation. L'étudiant est ainsi contraint de préparer son mémoire selon des règles méthodologiques et formelles déterminées.

- A) La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes au contenu de ce guide.
- B) Le mémoire doit être imprimé en recto seulement.
- C) Les délais de dépôt du mémoire sont fixés par l'administration et affichés sur le site de l'Ecole.
- D) Le nombre d'exemplaires à déposer :

1. Avant la soutenance (Au niveau des départements):

- L'exemplaire sur la base duquel le conseil scientifique ou l'administration désignera les membres du jury.
- Un exemplaire pour chaque membre du jury de soutenance (Président, Encadreur et Examineurs).

2. Après la soutenance, dans un délais maximum de 15 jours, (Au niveau de la bibliothèque de l'Ecole):

- (01) Un exemplaire imprimé, dûment corrigé et portant les éventuelles corrections demandées lors de la soutenance, après visa du président du jury et à défaut l'encadreur, en cas de nécessité.
- (01) Un exemplaire numérique à déposer via le site internet de l'Ecole.
- (01) Un exemplaire sur Cédérom.

Le mémoire englobe, dans l'ordre, les éléments suivants, à savoir :

1. La Page de garde- Couverture,
2. Une page blanche,
3. Reprise de la Page de garde – couverture,
4. Page des Dédicaces,
5. Page des Remerciements,
6. Liste des abréviations,
7. Les listes (liste des tableaux, liste des figures, liste des cartes, etc...),
8. Résumé avec les mots clés rédigé dans deux langues,
9. Le sommaire du mémoire,
10. L'introduction,
11. Le développement,
12. La conclusion,
13. La bibliographie,
14. Les Annexes,
15. La Table des matières,

1- La couverture

La couverture doit contenir les informations suivantes :

- Le ministère de tutelle « **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique** »,
- Le nom de l'établissement de formation « **Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée, ENSSEA** »,
- Le département, par exemple : « **Département de statistique appliquée et d'économétrie** »,
- Le diplôme préparé « **Master** » et la spécialité, par exemple : « **Statistique appliquée** »,
- Le thème du mémoire écrit dans un cadre au milieu de la couverture
- Le nom et le prénom de l'étudiant ,
- Le nom, prénom et le grade scientifique de l'encadreur,
- L'année de la promotion,

2- Les Dédicaces

Les dédicaces sont rédigées sur une seule page, l'étudiant est libre de dédicacer son mémoire, dans la limite du respect du contexte académique du travail présenté, tout en évitant d'y intégrer des photos ou des dessins.

3- Les Remerciements

Les remerciements sont rédigés sur une seule page, l'étudiant présente ses remerciements à ceux qui l'ont aidé à réaliser son mémoire, tout en évitant d'y intégrer des photos ou des dessins.

4- La Liste des abréviations

Si l'étudiant a utilisé dans son mémoire des abréviations, il doit dresser une liste explicative des abréviations utilisées,

Cette liste doit précéder l'introduction, afin que le lecteur du mémoire ait une idée sur le sens des abréviations avant d'entamer la lecture.

5- Le résumé et les mots clés

L'étudiant doit rédiger un bref résumé de son mémoire (ABSTRACT) dans deux langues de son choix (Arabe, Français ou anglais), et doit citer les mots clés liés au thème de son mémoire.

6- Le sommaire du mémoire

Le plan du mémoire doit contenir ses grands axes, à savoir les titres de premier et de second degré : (Chapitres et sections) sans les autres composantes du mémoire, et avec numérotation des pages,

7- L'introduction

L'introduction est la première page numérotée du mémoire, elle doit être brève et doit contenir les éléments suivants :

1. Les motifs du choix du thème. domaine.
2. L'importance théorique et/ou pratique du thème. 6. Les limites et le champs de l'étude
3. La problématique. 7. La méthodologie adoptée.
4. les hypothèses. 8. Le plan de la recherche adopté
5. L'état de la recherche dans le

8- Le développement

Le développement est la partie substantielle du mémoire, et l'étudiant doit respecter dans sa rédaction les règles méthodologiques et linguistiques convenues.

9- La conclusion

La conclusion est rédigée après le développement, et doit contenir, d'une part, un exposé bref et concentré du thème du mémoire et, d'autre part, les résultats de la recherche ainsi que des suggestions, tout en ouvrant les horizons de recherche sur ce thème dans le future.

10- La bibliographie

La bibliographie vient juste après la conclusion, et la liste des références bibliographiques doit être présentée selon les normes mentionnées dans ce guide.

11- Les annexes

Les annexes rassemblent des informations ou des documents pertinents qui ne sont pas essentielles à la compréhension du lecteur du mémoire, mais qui ont été nécessaires à sa réalisation ou qui complètent probablement celles présentées dans le développement.

Les annexes ne sont pas obligatoires, mais dans le cas où elles existent, elles seront insérées juste après la bibliographie, dans l'ordre de parution dans le mémoire .

12- La table des matières

La table des matières est le dernier élément du mémoire, et doit reprendre tout les éléments précédents (des dédicaces, aux listes) et contenir l'ensemble des titres et sous titres du mémoire (chapitre, section, sous sections) avec leur numéro de page.

13- La structuration du mémoire (Plan)

Le mémoire est structuré en :

- Titres de premier degré : **chapitre 1 – chapitre 2 – chapitre 3**
- Titres de second degré : **1.1 – 1.2 – 1.3**
- Titres de troisième degré : **1.1.1 – 1.1.2. – 1.1.3**
- Titres de quatrième degré : **1.1.1.1 – 1.1.1.2. – 1.1.1.3**

14- La numérotation des pages

Les pages du mémoire doivent être numérotées en continue, et la pagination sera indiquée « centrée » en bas de page. La numérotation commence de l'introduction à la table des matières.

Toutes les pages qui précèdent l'introduction (page de garde, les dédicaces, les remerciements, la liste des abréviations, etc.) ne sont pas numérotées.

La bibliographie

La bibliographie juste après la conclusion, et la liste des références bibliographiques doit être présentée selon l'ordre et les normes suivantes :

- les textes officiels ;
- les ouvrages ;
- les périodiques (revues et journaux) ;
- les thèses et mémoires ;
- les communications aux séminaires et colloques ;
- la webographie ou les sources électroniques ;

A - Les textes officiels

Les textes officiels sont classés selon les critères suivants :

Le pouvoir libératoire la date de publication Le numéro d'ordre

Si les textes officiels ont le même pouvoir libératoire, il seront classés selon leur date de publication, et s'ils ont le même pouvoir libératoire et portent la même date de publication, le classement se fera selon leur numéro d'ordre.

B- Les ouvrages

Les ouvrages sont cités par ordre alphabétique des noms d'auteurs, et doivent contenir les informations suivantes :

- | | |
|--|---|
| 1. Le nom et le prénom de l'auteur, (la première lettre en majuscule) | ou de l'organisme qui a publié l'ouvrage, |
| 2. Le titre complet en gras , | 6. Le numéro de l'édition, |
| 3. Le nom du traducteur, s'il y a lieu, entre parenthèses, | 7. L'année de parution de l'ouvrage, |
| 4. le lieu de l'édition | 8. Le nombre de page de l'ouvrage, |
| 5. Le nom de la maison d'édition | |

Exemple :**Ouvrages en langue arabe :**

محدد أحمد : التأمين وحساب المخاطرة، (ترجمة فايز ألبق وخالد بيوض)، الطبعة الأولى، ديون المطبوعات الجامعية، الجزائر، 1998.

علي توفيق الصادق : القدرة التنافسية للاقتصاديات العربية. في الأسواق العالمية، صندوق النقد العربي، أبوظبي، أكتوبر 1999.

Ouvrages en langues étrangères :

Tessier, R. : **Concertation économique : vers de nouveaux modèles ?**, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1995,

Popcorn, F., Martin, A., et Simon, D. (2000) : **On the measurement of poverty**, (Trad. M. Perron), Les Éditions de l'Homme, Montréal, 2007.

C- Les articles de périodiques

Les articles sont cités par ordre alphabétique des noms d'auteurs, et doivent contenir les informations suivantes :

- | | |
|---|--|
| <p>1. Le nom et le prénom de l'auteur, (la première lettre en majuscule)</p> <p>2. Le titre complet de l'article, entre guillemets,</p> <p>3. Le nom du périodique en gras,</p> | <p>4. le numéro et Le volume du périodique,</p> <p>5. La date et le lieu de publication de l'article,</p> <p>6. Les numéros de pages de l'article.</p> |
|---|--|

Exemple :**Les articles en langue arabe :**

زكي حنوش: « دور الإتحاد الأوروبي في دعم التنمية في الوطن العربي », مجلة آفاق اقتصادية، الإمارات العربية المتحدة، العدد 82، 2000، ص ص 20-31،

حسن علي خرموش : «العولمة وانعكاساتها على الأسواق المالية العربية (حالة الأردن)»، مجلة العلوم الإنسانية، جامعة منتوري، قسنطينة، العدد 17، 2002، ص ص 27-35،

Les articles en langues étrangères :

Van de Ven, H., Mackay, A., et Poole, S. : « Explaining Development and Change in Organizations », **Academy of Management Review**, 24, 4, mars 2001, 529-535.

Alesina, A. and Rodrik, D. : « Distributive politics and economic growth », **Quarterly Journal of Economics**, volume 109, issue 2 (May 1994), 465-490.

Ravallion, M. : « Can high-inequality developing Countries Escape Absolute Poverty? », **Economic Letters**, Vol. 56, 1997, 51-57.

D- Les thèses et mémoires

Les thèses et mémoires sont classés selon deux critères :

- d'abord, le critère du grade scientifique :
thèses de doctorat - mémoires de magistère - mémoires de master
- ensuite, le critère d'ordre alphabétique des noms des chercheurs

la référence doit reprendre les éléments suivants :

- | | |
|--|--|
| 1. Le nom et le prénom de l'auteur de la thèse, | 4. La spécialité (économie, droit), |
| 2. Le thème du mémoire, souligné et entre guillemets, | 5. Le lieu de soutenance (pays et université ou école), |
| 3. Le grade scientifique (doctorat, magistère, master), | 6. L'éditeur (lieu et maison d'édition) si la thèse a été publiée, |
| | 7. L'année d'édition, |

Exemple :

Les thèses en langue arabe :

عمل بوشناف : "الميزة التنافسية للمؤسسات الاقتصادية الجزائرية". رسالة ماجستير، إدارة أعمال، جامعة الجزائر-2002 2.

مولود حشمان : "محددات الأجر في الجزائر". أطروحة دكتوراه دولة غير منشورة، جامعة الجزائر-2، 2000.

Les thèses en langue étrangère :

Abdeli Riad : « Processus d'ouverture de l'économie algérienne, vingt ans de transition. Evolution et performance », Thèse de Doctorat, Université de Paris.8, 2001.

Les renvois bibliographiques en bas de page

Le renvoi en bas de page est utilisé par l'étudiant pour confirmer son honnêteté intellectuelle en citant les références bibliographiques utilisées dans la rédaction de son mémoire. Ces renvois doivent être rédigés selon les normes suivantes :

1) le renvoi bibliographique à une référence bibliographique unique :

L'étudiant doit citer toutes les informations concernant la référence bibliographique.

Exemple:

علي توفيق الصادق : القدرة التنافسية للاقتصاديات العربية. في الأسواق العالمية، صندوق النقد العربي، أبوظبي، أكتوبر 1999، ص 126،

Tessier, R. : **Concertation économique : vers de nouveaux modèles ?**, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1995, p. 112.

2) Les renvois multiples à la même référence bibliographique (sur la même page):

Exemple :

Dans le premier renvoi, l'étudiant doit citer toutes les informations concernant la référence bibliographique.

علي توفيق الصادق : القدرة التنافسية للاقتصاديات العربية. في الأسواق العالمية، صندوق النقد العربي، أبوظبي، أكتوبر 1999، ص 126،

Tessier, R. : **Concertation économique : vers de nouveaux modèles ?**, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1995, p. 112.

Dans les autres renvois, l'étudiant ne doit citer que la mention « **Ibid.** », suivie du numéro de la page,

نفس المرجع، ص 135.

Ibid., p. 75.

3) Les renvois multiples à la même référence bibliographique (sur plusieurs pages):

Exemple :

Dans le premier renvoi, l'étudiant doit citer toutes les informations concernant la référence bibliographique.

علي توفيق الصادق : القدرة التنافسية للاقتصاديات العربية. في الأسواق العالمية، صندوق النقد العربي، أبوظبي، أكتوبر 1999، ص 126.

Tessier, R. : **Concertation économique : vers de nouveaux modèles ?**, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1995, p. 112.

Dans les autres renvois, l'étudiant ne doit citer que le nom de l'auteur, suivi de la mention «**op. cit.**».

علي توفيق الصادق، مرجع سابق ، ص 59.

Tessier, R., op. cit., p. 95.

4) Les renvois à un auteur ayant plusieurs références bibliographiques :

Si l'étudiant a utilisé plusieurs références bibliographiques du même auteur.

Exemple :

فتح الله ولعلو: الاقتصاد العربي والمجموعة الأوروبية، السلسلة الاقتصادية، دار الحداثة، بيروت، 1982.

فتح الله ولعلو: المشروع المغربي والشراكة الأورومتوسطية، دار طبقال للنشر، المغرب، 1997.

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : « Are estimates of calorie-income elasticities too high?: A recalibration of the plausible range », **Journal of Development Economics**, 39(2), pp. 333- 364, 1992.

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : **The nutrition effects of sugarcane cropping in a Southern Philippine province**, In Agricultural Commercialization, Economic Development, and Nutrition, von Braun, J. & Kennedy, E. (eds.), Johns Hopkins University Press for IFPRI, Baltimore MD, 1994.

Dans le premier renvoi, l'étudiant doit citer toutes les informations concernant la référence bibliographique.

فتح الله ولعلو: الاقتصاد العربي والمجموعة الأوروبية، السلسلة الاقتصادية، دارالحدادة، بيروت، 1982، ص 105،

فتح الله ولعلو: المشروع المغربي والشراكة الأورومتوسطية، دارطبقال للنشر، المغرب، 1997، ص 29،

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : Are estimates of calorie-income elasticities too high?: A recalibration of the plausible range, Journal of Development Economics, 39(2), 333- 364, 1992, p. 52.

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : **The nutrition effects of sugarcane cropping in a Southern Philippine province**, In : Agricultural Commercialization, Economic Development, and Nutrition, Von Braun, J. & Kennedy, E. (eds.), Johns Hopkins University Press for IFPRI, Baltimore MD, 1994, p. 68.

Dans les autres renvois, l'étudiant doit citer que le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage ou l'article, suivis de la mention «op. cit.» ou « Ibid. » selon le cas (même page ou plusieurs pages), avec le numéro de la page concernée.

فتح الله ولعلو: الاقتصاد العربي والمجموعة الأوروبية، مرجع سابق، ص 105،

فتح الله ولعلو: المشروع المغربي والشراكة الأورومتوسطية، مرجع سابق، ص 29،

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : « Are estimates of calorie-income elasticities too high?: A recalibration of the plausible range », op. cit., p. 59.

Bouis, H.E. & Haddad, L.J. : **The nutrition effects of sugarcane cropping in a Southern Philippine province**, op. cit., p. 78.

5) Les renvois à un ouvrage collectif avec plus de trois auteurs :

Dans le premier renvoi, l'étudiant doit citer toutes les informations concernant la référence bibliographique.

Dans les autres renvois, l'étudiant ne doit citer que le noms du premier auteur suivi de la mention « **All** »).

Modèles de pages

- La page de garde
- Les titres des chapitres (intercalaires)
- Le corps du mémoire
- Les renvois bibliographiques
- Les graphiques et illustrations
- Les tableaux
- Liste des graphiques et illustrations
- Liste des tableaux



**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DE STATISTIQUE ET D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE
E.N.S.S.E.A**

**Département de Statistique et d'Économie
Appliquée**

Police : verdana, Taille ; 12
Centré et Gras

Police : verdana, Taille ; 11
Centré et Gras

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master

Spécialité : Statistique Appliquée

Police : verdana, Taille ; 12
Centré et Gras

**Etude Analytique et Prévisionnelle de la Production du ciment
Cas : Algerian Cement Company**

Présenté par :

LARBAOUI Noura

Encadré par :

Pr. TOUMACHE Rachid

Maître de Conférence

2018 – Cinquième promotion

2 cm

2 cm

3 cm

2 cm

Pour les titres des Chapitres
Police : verdana, Taille ; 20
Centré et Gras



Chapitre 02 :

Télécommunications : impact de la qualité institutionnelle sur la performance régulatoire

Pour les titres de second degré

Police : verdana, Taille ; 14 Droite et Gras

1.1 - Modifications structurelles de l'industrie des télécommunications

Pour les titres de troisième degré

Police : verdana, Taille ; 12 Droite et Gras-Souligné

1.1.1 - Design institutionnel de la régulation dans quelque pays de l'OCDE

Pour les titres de quatrième degré

Police : verdana, Taille ; 12 Droite et Gras

1.1.1.1 - Quelques indicateurs de performance de l'industrie des télécommunications

La défaillance des entreprises après l'octroi du crédit est un phénomène complexe, mais elle ne se produit pas de manière aléatoire. Elle est le résultat d'une situation financière de l'entreprise qui se détériore sur une durée précédant sa cessation. L'entreprise peut avoir lieu à causes des événements qui n'aurait pas lieu si l'entreprise n'était présente. Pour cela que la méthode des scores, détaillée dans ce chapitre, est imposée comme outil de détection à priori de l'insolvabilité des entreprises ayant demandé des concours bancaires.

Pour le corps du texte et ses paragraphes
Police : verdana,
Taille ; 12 Justifié
Interligne:1,5
Espacement avant paragraphe 0,6.

1.1 - Notions sur la Méthode du Crédit Scoring

Titre de second degré

La notion de Crédit Scoring recouvre plusieurs aspects, d'ordre conceptuel, technique et juridique.

1.1.1 - Aspects conceptuels sur le crédit scoring

Titre de troisième degré

De Coussergues a défini le crédit scoring comme suit : « Le crédit scoring est une technique statistique qui s'efforce de synthétiser le risque de non remboursement d'un crédit au moyen d'une note (score), Le problème est en effet, de déceler parmi les informations qui caractérisent un emprunteur, celles qui « expliquent » le mieux sa solvabilité. A chaque information, est attribuée une pondération et la totalisation est comparée à une note critique préalablement établie, indique s'il faut accepter ou refuser le crédit. A ce titre, le crédit scoring facilite la prise de décision »¹

1.1.1.1 – Premier aspect :

Le crédit scoring, par le biais d'une fonction score établie à partir d'un échantillon, permet de trier les demandeurs de crédits en deux groupes, sains ou défaillants.

Titre de quatrième degré

De sa part, Mester a défini le crédit scoring comme suit : « Le crédit scoring est une méthode statistique utilisée pour prédire la probabilité

¹ S. Decoursegue : « **Gestion de la banques** », Ed. Dunod, Paris, 1995, p.185

qu'un demandeur de prêt ou un débiteur existant fasse défaut ».

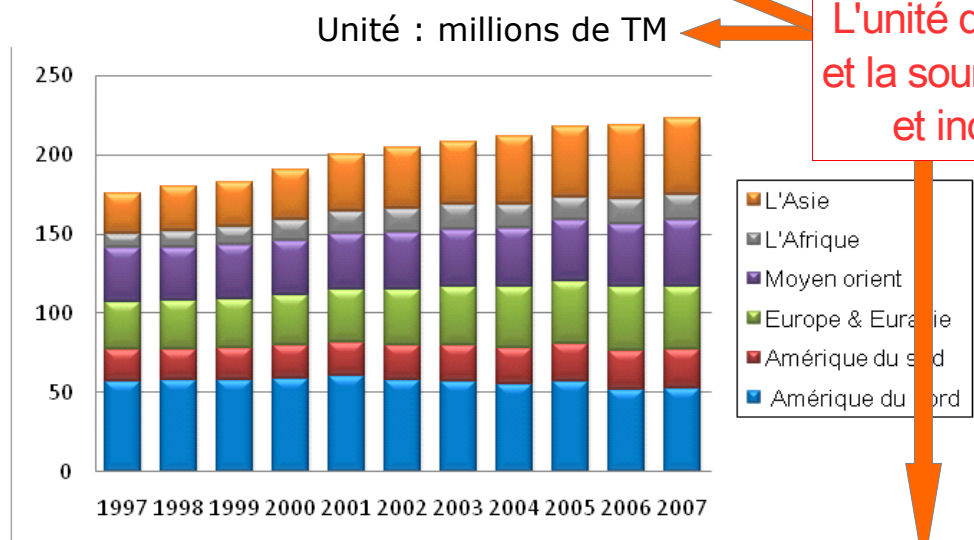
1.1.1.2 – Deuxième aspect :

Le crédit scoring est le processus d'assignation d'une note (ou score) à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt.

Le Crédit Scoring utilise des mesures quantitatives et les caractéristiques des prêts précédents pour prédire la performance des prêts futurs avec des caractéristiques similaires. Le crédit scoring n'approuve, ni rejette une demande de prêt, il peut plutôt prédire la probabilité d'occurrence de mauvaise performance (défaut) comme définie par le prêteur.

Titre de quatrième degré

Figure N°09 : Evolution de la production des GPL par région (1997-2007)¹



L'unité de mesure et la source directe et indirecte

Le crédit scoring constitue² un ensemble de modèles de décision et les techniques sous-jacentes qui aident dans la décision d'octroi des crédits de consommation.

Notes bibliographiques

Plusieurs explications peuvent être fournies sur la définition et le rôle du

¹ Boubacar DIALLO « **Un Modèle de "Crédit Scoring" pour une Institution de Micro-Finance Africaine: le cas de NYESIGISO au Mali** », Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO), Université d'Orléans, Mai 2006, p.53.

² Ibid., p.85.

crédit scoring, elles peuvent être résumées dans la figure ci-dessous :

En résumé, on peut dire que le crédit scoring est un outil de gestion de risque de crédit qui vise à prédire la probabilité de défaut d'un nouveau prêt en utilisant les prêts précédents. Ainsi, l'objet du crédit scoring est de prédire le risque et non de l'expliquer; il est toutefois important d'analyser les principaux facteurs permettant de discriminer entre bons et mauvais prêts.

Fondée sur des analyses statistiques, cette technique de notation permet d'attribuer à chaque client de la banque une note de son profil de risque pour la banque, il permet donc à cette dernière, d'utiliser les informations sur les caractéristiques et de l'emprunteur de prévoir sa défaillance future.¹

Cette technique de sélection de la clientèle est apparue aux États-Unis dans les années 50, elle s'est progressivement développée en France à partir des années 1970. Les premiers modèles de l'analyse discriminante linéaire à la prévision de faillite d'entreprises étaient essentiellement les résultats des recherches de E.I Altman,² seul ou en collaboration.

Aujourd'hui, les modèles de score sont de plus en plus utilisés dans les institutions financières notamment dans les banques commerciales. Ils sont devenus un outil courant d'octroi des crédits à la consommation mais tendent à se développer également pour la mesure du risque des crédits aux professionnels et aux petites et moyennes entreprises.

Notes bibliographiques



¹ S. Decoursegue, op. cit., p.187.

² E.I Altman : «Financial Ratios, Discriminate Analysis and the Prediction of Corporate Bankruptcy», Journal of Finance, 1968, pp.529-609, p.601.

Tableau N°03 : Production et consommation mondiale des GPL.

Unité : million de TM

Zone	Production	Consommation	Différence
Am- du Nord	52.92	54.71	-1.79
Am- latine	24.39	26.73	
M. Orient	41.52	14.60	
Afrique	15.98	9.68	
Europe	39.79	40.33	-0.54
Asie	48.28	72.38	24.10
Total	222.88	218.43	

Signe (-) : déficit / Signe (+) : excédent

Source : OPEP, cité par : Decoursegue, op. cit., p.152.

L'unité de mesure
et la source directe
et indirecte

1.2 - L'objectif des modèles de Crédit Scoring :

La méthode de score est un outil de mesure du risque qui utilise des données historiques et des techniques statistiques. Le support méthodologique pivot dans la conception d'un score, repose sur l'analyse des données et plus particulièrement sur l'analyse discriminante qui permet une appréciation globale de l'emprunteur, fondée sur quelques caractéristiques considérées simultanément.

Liste des tableaux

N°	Intitulé	Page
1	Les mouvements d'affaires confiés	40
02	Des ratios de gestion et d'activité	40
03	Visualisation synthétique du bilan financier	50
04	les temps de bon fonctionnement de la comprimeuse	61
05	Estimation des paramètres du modèle de weibull et son test de kolmogrovsmirnov	66
06	L'état des machines de fabrication et de conditionnement des comprimés	87

Liste des figures

N°	Intitulé	Page
01	Évolution d'un compte courant financer par une facilité de caisse	22
02	Représentation des indicateurs d'équilibre financier	24
03	Organigramme générale de la Banque Nationale d'Algérie	29
04	La fonction de densité de probabilité de défaillance	37
05	La fonction de défaillance	48
06	La fonction de fiabilité de la comprimeuse	68
07	La fonction de densité de probabilité	75

